

M. le Comte  
de Sona.

Paris 19 Janvier 1665.

Copie.

Monsieur

Je vous ay importuné de deux de mes Lettres du 10<sup>e</sup> et 26. Decembre dernier  
qui vous auroient fait voir en substance, à quel point j'auoy poussé nos  
affaires en cette Cour. Tout apris on m'a donné un coup de queue sur le  
Sujet de nostre Canon, que le Roy a prêté qui nous eussions à retirer d'  
Orange. En Hollande on s'en est formalisé et cabré au dernier point. J'y  
ay donné à penser, s'il y auroit grand mal que nous le fissions sans contrainte,  
et comme de nostre mouvement, puis qu'aussi, bien en temps de rixes il nous est  
possible et à charge, et qu'en temps de Troubles, ou de quelque Ombrage  
Solemnel, il nous peut estre de leu<sup>s</sup> n'y ayant pas un Parapit seulement  
à le défendre. Jusqu'à présent on ne se peut résoudre à cest expedient: Je  
ne scay si on voudra gressir ce que le Roy m'a fait dire devant deux jours  
à scauoir qu'il est content que nous y gardions 6. petits pieux: ou si on  
aymera mieux tout rompre, dequoy j'estoys uoire, Monsieur, que vous  
ne seriez point d'accis, et nous aurions fort bien de vostre prudence en face  
cetta. Pour moy je me suis deschargé la conscience. Mes raisonnemens  
sont trop vastes pour estre jectés icy: Mais je veux bien qu'ils  
demeurent en l'air, jusqu'à ce que Mon Maistre en puisse juger  
en aage de maturité. Bient peu de jours m'expliqueront si on vouldra que je  
dresse ma route vers le midy, ou on est desia dans un excès de joye par  
le brucet de ceste deliurance apparente, ou vers le septentrion, ou il y a trois  
Ans que ma famille et mes interests et mon aage ne rappellent.

Dans ces entrefaits les Commandeur de Jant s'est auancé à former des  
propositions brutales contre S. A. pour des frais faits à je ne scay quelles  
reparations, faisant monter le tout à des sommes considerables, et qui ser  
comptent par millions. Sur quoy M. de Sionne et moy estans entrez en des  
dissours qui sur le fin sont venus à vous concerner, j'ay creu, Monsieur,  
ne li deuois cacher à S. A. Madame, pour en user comme elle  
trouueront conuenir. Tout le detail en est si ampliment compris en ma  
Lettre à Sad.<sup>e</sup> M.<sup>e</sup> du 2.<sup>e</sup> de ce mois, que j'ay pensé ne vous en  
pouuoir mieux instruire, que par un véritable Extrait de icelles que  
j'ay joint à ceste. Il me semble que ma Memoire me raporter du

que quoy que chose de semblable a esté le Subject de nos discours autre fois  
 en cette ville. Mais quoy qui en soit, Monsieur, j'estime que, comme  
 il se trouve toujours un ristre de cette calumnie dans l'Esprit de ces Messieurs icy  
 vous ne trouverez pas lors de propos de vous en rissenter par quelque mot de vostre  
 main, qui leur puisse estre exléci, et je m'y offre volentiers, si peut estre, cela  
 puisse prévenir mon depart lors d'icy. Mais si d'ailleurs ou je pourray estre  
 (tout je ne manqueray pas de vous donner avis) vous d'isire, Monsieur, que  
 cela passe par mes mains vers ou vous le distriez, ecco cui mandet, et je  
 m'en acquitteray avec toute ardeur et ferveur: comme je fay mesme de ce prison  
 offre, en suite de ce qu'il a pleu à S. A. Madame m'en ordonner par sa  
 réponse de et du courant, en ces mots.

Il ne sert de rien de dire qu'il n'avoit tenu qu'à la Somme de 100.<sup>l</sup>  
 durant les derniers troubles que le Parlement de Paris n'est en la place  
 en main, et vous auez bien fait d'en accuser la malice et la calumnie vous  
 contre l'onneur du Gouverneur d'alors, à qui je trouve bien que vous en comit  
 ariste sans d'loy, comme je le firy, aussi, afin qu'il s'en purge, comme je suis  
 bien-assuré qu'il sera bien-capable de faire. L'oy croyant fort innocet.  
 La lettre chose qui se cy jointe, estant venue dans le mesme paquet, je m'imagine  
 qu'elle vous entretendra sur le mesme Subject, en tous ceux de vos papiers et de  
 mon peu de pouvoir je vous supplie de disposer de moy, Monsieur, comme de vostre  
 Tres-cumtes et bien-obissant Serviteur.



